



Zetigo™ PRM

Fongicide

L'actif Adavelt™

GROUPE	11	21	FONGICIDES
--------	----	----	------------

Le Fongicide Zetigo™ PRM supprime ou réprime un large spectre de maladies dans les légumineuses, le canola et les céréales.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS: Florypicoxamide 50 g/L
Pyraclostrobine 100 g/L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 34701 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON



AVERTISSEMENT

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET: 0,5 L à vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Garder le produit inutilisé dans son contenant d'origine bien fermé, enfermé et à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Nocif ou fatal si avalé. Peut irriter les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer seulement aux cultures agricoles lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Application avec l'équipement terrestre ou aérien :

- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.
- **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés avec un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
- Porter des vêtements fraîchement lavés et un équipement de protection propre à tous les jours.
- Se laver les mains avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si le fongicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par le concentré du produit.
- Après avoir utilisé ce produit, retirer les vêtements et les laver séparément, et se laver rapidement et soigneusement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection individuelle. En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparé de la lessive domestique.
- Après le travail, retirer tous les vêtements et prendre une douche immédiatement à l'aide de savon et de l'eau.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté, ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer pas les aliments, les aliments pour animaux ou les approvisionnements en eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION SUR LE PRODUIT

Le Fongicide Zetigo PRM est destiné à être utilisé dans les légumineuses (lentilles, pois de grande culture, pois chiches, féveroles), le canola, le blé et l'orge. Le Fongicide Zetigo PRM est rapidement absorbé par le tissu des plantes et est systémique localement avec déplacement translaminaire.

Le Fongicide Zetigo PRM doit être inclus dans un programme de pulvérisation de protection et utilisé en rotation avec d'autres fongicides.

MODE D'EMPLOI

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu.
- NE PAS contaminer les approvisionnements d'eau potable ou d'irrigation ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
- Appliquer le Fongicide Zetigo PRM en pulvérisation uniforme avec un équipement d'application terrestre ou aérien (voir les sections Directives d'application).
- Une bonne couverture de pulvérisation et une bonne pénétration du couvert sont importantes pour de meilleurs résultats.
- Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.
- Dans certaines conditions environnementales (humidité élevée, températures basses), la réponse des cultures peut se manifester sous forme de chlorose (jaunissement) du feuillage de contact ou de blanchiment (taches) des feuilles ; la réponse de la culture est transitoire et n'aura pas d'impact sur la maturité ou le rendement.
- En cas de chevauchement des pulvérisations dans les cultures de plein champ, une réaction peut se produire.

INFORMATION GÉNÉRALE

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

LIRE L'ÉTIQUETTE EN ENTIER AVANT L'APPLICATION. Toutes les applications doivent être effectuées selon les instructions d'utilisation qui suivent.

DIRECTIVES D'APPLICATION (APPLICATIONS TERRESTRES ET AÉRIENNES)

(1) Application terrestre

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer le Fongicide Zetigo PRM en tant que pulvérisation généralisée dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha d'eau sauf indication contraire dans le mode d'emploi.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

(2) Application par voie aérienne (UNIQUEMENT POUR LES CÉRÉALES)

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Utiliser le Fongicide Zetigo PRM seul ou mélangé en réservoir avec un produit homologué pour un traitement généralisé par voie aérienne. Appliquer le Fongicide Zetigo PRM seul aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation d'au moins 50 L d'eau/ha. Se référer à l'étiquette du produit d'association pour des directives et des mesures de précaution additionnelles et pour connaître les mauvaises herbes supprimées.

Mises en garde concernant l'utilisation aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide d'apprentissage -Application de pesticides par aéronef* développé, par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, contacter le fabricant au 1-800-667-3852, ou pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Il faut suivre les exigences de gestion de la dérive suivantes pour éviter une dérive hors cible au cours d'applications aériennes: Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

Instructions pour le mélange

1. Nettoyer le réservoir de pulvérisation selon les recommandations de nettoyage du pulvérisateur de l'étiquette du produit appliqué auparavant.
2. Remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau jusqu'à la moitié et commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de Fongicide Zetigo PRM dans le réservoir puis agiter pour assurer un mélange uniforme.
4. Continuer l'agitation tout en remplissant d'eau le reste du réservoir de pulvérisation.
5. Suite à toute pause entre les pulvérisations, bien agiter avant de continuer les pulvérisations.
6. Pulvériser la suspension de pesticide le même jour où le mélange est effectué.
7. Après utilisation, nettoyer le réservoir de pulvérisation.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- Les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthodes d'application	Cultures		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:			
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de:	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures étiquetées		15	2	1	1
Aérienne	Blé (dur, printemps, hiver) et orge	Voilure fixe	725	20	5	1
		Voilure tournante	400	15	5	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MODE D'EMPLOI

CULTURES HOMOLOGUÉS ET MALADIES SUPPRIMÉES/RÉPRIMÉES

Groupe de culture	Culture	Maladie
Légumineuses (séchées)	Lentilles	Suppression de : Anthracnose (<i>Colletotrichum truncatum</i>) Ascochytose (<i>Ascochyta fabae f. sp. Lentis</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Répression de : Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
	Pois chiches	Suppression de : Ascochytose (<i>Ascochyta rabiei</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Répression de : Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
	Pois de grande culture	Suppression de : Anthracnose (<i>Colletotrichum truncatum</i>) Ascochytose/Brûlure à mycosphaerella (<i>Mycosphaerella pinodes</i> , <i>Ascochyta pisi</i> et <i>Phoma medicaginis</i>) Oïdium (<i>Erysiphe pisi</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Répression de : Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)

	Féverole	Suppression de : Tache de chocolat (<i>Botrytis cinerea</i>) Répression de : Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Oléagineux	Canola	Suppression de : Jambe noire (virulente) (<i>Leptosphaeria maculans</i>) Tache alternarienne ou tâche noire (<i>Alternaria brassicae</i>) Répression de : La pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Céréales	Blé	Suppression de : Rouille rayée ou rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Rouille brune/rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>) Tache Septorienne (<i>Septoria tritici</i> ou <i>Leptosphaeria nodorum</i>) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
	Orge	Suppression de : Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Tache pâle (<i>Rhynchosporium commune</i>)

LÉGUMINEUSES: POIS CHICHES, POIS DE GRANDE CULTURE ET LENTILLES

Culture	Pois chiches
Maladies supprimées	Ascochyta (<i>Ascochyta rabiei</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
Maladie réprimée	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Taux	0,8 à 1 L/ha
Période d'application La première application doit être effectuée avant que la maladie ne soit établie et au plus tard au début de la floraison, selon la première éventualité. Une deuxième application avec un autre fongicide peut être effectuée 10 à 14 jours après la première application, lorsque la pression de la maladie est sévère ou lorsque les conditions agronomiques ou météorologiques sont propices au développement ou au déplacement de la maladie. Dans la fourchette de doses, utiliser la dose la plus élevée dans des conditions propices à une pression élevée de la maladie.	
Appliquer au plus tard au début du développement des fruits (BBCH 71 à 72)	
Restrictions Appliquer la quantité requise de fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; utiliser un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha pour une application au sol. Une bonne couverture de pulvérisation et une bonne pénétration de la canopée sont importantes pour de meilleurs résultats. Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant récolte	NE PAS récolter les pois chiches dans les 30 jours de l'application.

Culture	Pois de grande culture
Maladies supprimées	Anthraxose (<i>Colletotrichum truncatum</i>) Ascochyta/Brûlure à Mycosphaerella (<i>Mycosphaerella pinodes</i> , <i>Ascochyta pisi</i> et <i>Phoma medicaginis</i>) Oïdium (<i>Erysiphe pisi</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
Maladie réprimée	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Taux	0,8 à 1 L/ha

Période d'application La première application doit être effectuée avant que la maladie ne soit établie et au plus tard au début de la floraison, selon la première éventualité. Une deuxième application avec un autre fongicide peut être effectuée 10 à 14 jours après la première application, lorsque la pression de la maladie est sévère ou lorsque les conditions agronomiques ou météorologiques sont propices au développement ou au déplacement de la maladie. Dans la fourchette de doses, utiliser la dose la plus élevée dans des conditions propices à une pression élevée de la maladie. Appliquer au plus tard au début du développement des fruits (BBCH 71 à 72)	
Restrictions Appliquer la quantité requise de fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; utiliser un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha pour une application au sol. Une bonne couverture de pulvérisation et une bonne pénétration de la canopée sont importantes pour de meilleurs résultats. Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant la récolte et le pâturage	NE PAS récolter les pois de grande culture dans les 30 jours de l'application. NE PAS couper les vignes et le foin de pois de grande culture dans les 7 jours de l'application.

Culture	Lentilles
Maladies supprimées	Anthracnose (<i>Colletotrichum truncatum</i>) Ascochyte (<i>Ascochyta fabae f. sp. Lentis</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
Maladie réprimée	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Taux	0,8 à 1 L/ha
Période d'application La première application doit être effectuée avant que la maladie ne soit établie et au plus tard au début de la floraison, selon la première éventualité. Une deuxième application avec un autre fongicide peut être effectuée 10 à 14 jours après la première application, lorsque la pression de la maladie est sévère ou lorsque les conditions agronomiques ou météorologiques sont propices au développement ou au déplacement de la maladie. Dans la fourchette de doses, utiliser la dose la plus élevée dans des conditions propices à une pression élevée de la maladie. Appliquer au plus tard au début du développement des fruits (BBCH 71 à 72)	
Restrictions Appliquer la quantité requise de Fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; utiliser un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha est recommandé pour l'application terrestre. Assurer une bonne couverture de pulvérisation et une pénétration du couvert sont importants pour de meilleurs résultats. Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant récolte	NE PAS récolter les lentilles dans les 30 jours de l'application.

Culture	Féverole
Maladie supprimée	Tache de chocolat (<i>Botrytis cinerea</i>)
Maladie réprimée	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Taux	0,8 à 1 L/ha

Période d'application Appliquer dès les premiers signes de maladie ou au début de la floraison (selon la première éventualité). Dans la fourchette de doses, utiliser la dose la plus élevée dans des conditions propices à une pression élevée de la maladie. Appliquer au plus tard au début du développement des fruits (BBCH 71 à 72).	
Restrictions Appliquer la quantité requise de fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; utiliser un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha pour une application au sol. Une bonne couverture de pulvérisation et une bonne pénétration de la canopée sont importantes pour de meilleurs résultats. Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant récolte	NE PAS récolter les féveroles dans les 30 jours de l'application.

CANOLA

Culture	Canola
Maladies supprimées	Jambe noire (<i>Leptosphaeria maculans</i>) Tache alternarienne ou tâche noire (<i>Alternaria brassicae</i>)
Maladie réprimée	La pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Taux	0,8 à 1 L/ha
Période d'application Pour la suppression de la jambe noire, appliquer de façon préventive au stade de 2 à 6 feuilles (rosette). Dans la gamme de doses, utiliser la dose la plus élevée dans des conditions propices à une forte pression de la maladie. Appliquer au plus tard à la mi-floraison (BBCH 65)	
Restrictions Appliquer la quantité requise de Fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; utiliser un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est recommandé pour l'application terrestre. Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant la récolte et le pâturage	NE PAS récolter les semences, le fourrage ou paille de canola dans les 21 jours de l'application. NE PAS faire paître ni donner de fourrage de canola traité au bétail.

CÉRÉALES : BLÉ ET ORGE

Culture	Blé (de printemps, dur et d'hiver)
Maladies supprimées	Rouille rayée ou rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Rouille brune/ Rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>) Tache Septorienne (<i>Septoria tritici</i> ou <i>Leptosphaeria nodorum</i>) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
Taux	0,6 à 1 L/ha

Période d'application	
Au premier signe de la maladie, généralement au début de l'élongation de la tige (BBCH 29) ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Pour maximiser le rendement, il est important de protéger la feuille étendard des maladies. Par conséquent, le moment optimal pour appliquer une seule application de fongicide Zetigo PRM est immédiatement après l'émergence de la feuille étendard (BBCH 37-39). Ne pas appliquer après la floraison (BBCH 59).	
Restrictions	
Appliquer la quantité requise de fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est requis pour l'application au sol et de 50 L/ha pour l'application aérienne.	
Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant la récolte et le pâturage	NE PAS récolter le grain et la paille de blé dans les 30 jours de l'application. NE PAS laisser le bétail paître dans le champ ou récolter du fourrage de blé ou couper du foin dans les 8 jours de l'application.

Culture	Orge
Maladies supprimées et les Taux	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) à raison de 0,73 à 1 L/ha Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>) à raison de 0,66 à 1 L/ha
Période d'application	
Au premier signe de la maladie, généralement au début de l'élongation de la tige (BBCH 29) ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Pour maximiser le rendement, il est important de protéger la feuille étendard des maladies. Par conséquent, le moment optimal pour appliquer une seule application de fongicide Zetigo PRM est immédiatement après l'émergence de la feuille étendard (BBCH 37-39). Ne pas appliquer après la floraison (BBCH 59).	
Restrictions	
Appliquer la quantité requise de fongicide Zetigo PRM dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète; un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est requis pour l'application au sol et de 50 L/ha pour l'application aérienne.	
Ne pas effectuer plus d'une (1) application par année. Alternier l'utilisation du Fongicide Zetigo PRM avec un fongicide au mode d'action différent.	
Délai d'attente avant la récolte et le pâturage	NE PAS récolter le grain et la paille d'orge dans les 30 jours de l'application. NE PAS laisser le bétail paître dans le champ ou récolter du fourrage d'orge ou couper du foin dans les 12 jours de l'application.

Mélanges en cuve

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ne pas mélanger en cuve avec des fongicides à base de cuivre.

ROTATION DES CULTURES

On peut planter les cultures indiquées sur l'étiquette du Fongicide Zetigo PRM immédiatement à la suite de la dernière application. Pour les autres cultures, il faut attendre 30 jours après la dernière application

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide Zetigo PRM contient un fongicide appartenant au groupe 11 et 21. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Zetigo PRM et à d'autres fongicides du groupe 11 ou 21. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Zetigo PRM ou d'autres fongicides du même groupe 11 ou 21 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide Zetigo PRM chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

090825

Code de l'étiquette : CN-34701-003-F

Remplace : CN-34701-002-F